

Direction de la Voirie et des Déplacements

VIGILANCE PARTICULIÈRE





Service des canaux

AVIS À LA BATELLERIE n° 2025 - 23

CANAL SAINT-DENIS

Paris, le 20 mars 2025

Mise en place de dispositif de secours nautiques

Biefs 1 à 4, du PK 0 au PK 4,600

Le dimanche 30 mars 2025

Des zodiacs de secours nautiques évolueront dans les biefs 1 à 4 du canal Saint-Denis pour assurer la sécurité des coureurs.

Il n'y aura pas d'arrêt de navigation.

Les usagers sont invités à :

- redoubler de prudence, en appliquant le devoir de vigilance (article R.4241-15 du R.G.P.);
- réduire la vitesse de leur bâtiment ;
- respecter la signalisation mise en place (éviter les remous);
- à rester en veille VHF sur le canal 10;
- se conformer aux instructions qui pourraient leur être données sur place par les agents de la navigation.

Le service des canaux présente ses excuses pour la gêne éventuelle qui pourrait être occasionnée aux usagers.

Marie-Pierre PADOVANI

La responsable du service des canaux

Date limite d'affichage: 31 mars 2025

Conformément au Règlement Général de la Protection des Données, le destinataire bénéficie d'un droit individuel d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles qui le concernent. Vous pouvez pour cela vous adresser à etienne.mazeaud@paris.fr.